

**ASSOCIATION POITOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE L'INSTITUT
DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE**

Procès-verbal

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 11 mars 2017

Hôtel BEST WESTERN (Fontaine-Le - Comte -86)

Présents :

Jean-Claude **DUCHET** (Président), Henri **SCIARA** (86) , Dominique **FAURE** (16) , Lionel **MOREAU**(16) , Bernadette **GRIGNON** (17), Régis **HARDY**(17) , Paul **MORIN** (17) , Bernard **FONTAINE** (79) , Jean-Louis **LOBSTEIN** (79) , Daniel **BIRON** (86) , Bernard **PENISSON** (86) , Aïda **BEN JAAFAR** (86) , Christophe **ALLEAU** (86) , Hugues **EUDELIN** (86) , Charles **THOMAS** (86), Christine **PENOT** (86), Marc **FIARD** (86)

Représentés :

Charles- Antoine **GARCIA** (86) , Jean-Claude **RODRIGUEZ** (17) , Philippe **MOUNIER** (17) , Paul **GUENEAU** (17) , Catherine **HERAULT**(17) , Damien **DJANIKIAN** , Evelyne **JUDE BOURSEAU** , Jacques **SEGUIN** , Jean - Pierre **VANOYE** , Sébastien **TISSANIE** , Gérard **RESSOUCHE** , Françoise **AUBERT** , Joseph **GRIGIONI**, Olivier **DESERT** , Bernard **PIZON**

Excusés :

Marc **BONTOUX** (86), Yoann **SATURNIN DE BALLANGEN** (86)

Le **Président** ouvre la séance et invite l'assemblée à faire une minute de silence en mémoire du Sous-officier du 515ème régiment du Train décédé en OPEX , en y associant les militaires blessés en service.

I- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2016

Adopté à l'unanimité

Le **Président** observe :

- l'AR 1 (Aquitaine) compte 259 auditeurs dont 156 sur Bordeaux et 114 membres associés.
- Travailler avec l'AR1 est nécessaire ; l'AR 18 a d'ailleurs été la première à prendre contact avec l'AR1 ;
- Déplacement prévu du Président et d'Henri **SCIARA** à Limoges avant les vacances d'été 2017 pour aider nos camarades de l'AR 25 à dynamiser leur association.

II- Rapport activités par le secrétaire général

- Marc FIARD procède à la lecture du rapport d'activités de l'année 2016
- Rapport adopté à l'unanimité.

III- Rapport financier par le Trésorier et contrôle des comptes

Daniel **BIRON** , Trésorier , commente le compte recettes-dépenses de l'année 2016 dont il a assuré préalablement la distribution.

Il relève un résultat positif de 380,86 €,

Il précise , concernant les dépenses par activité que le poste « Autres » (1220,21 €) recouvre l'achat de cadeaux , de médailles et de subventions à des opérations validées par le comité directeur.

Il relève également l'existence d'une somme de 17,786,04 € sur le Livret Caisse d'Epargne.

A la date du 11 mars 2017 , l'association dispose au crédit de son compte de dépôt une somme de 2615 €,

Enfin , à la même date que ci-dessus , 58 cotisations ont été encaissées.

Le trésorier procède à la lecture du rapport du contrôleur des comptes , absent, sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont une copie a été distribuée à chacun des participants ; le Contrôleur des comptes relève , pour l'essentiel ici résumé , un compte de résultat faisant ressortir un solde positif de 380,86 € et certifie que les comptes sont réguliers et sincères , et donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2016 . Il ajoute une remarque quant au montant du Livret épargne qui devrait pouvoir financer des actions sans descendre toutefois en dessous d'un seuil de précaution,

L'assemblée générale , en ce non compris le Trésorier,après avoir entendu le rapport financier présenté par le Trésorier et le rapport du contrôleur des comptes concernant l'exercice clos le 31,12,2016 approuve le bilan et toutes les opérations traduites dans ces comptes et résumé dans le compte de résultat distribué ; en conséquence , l'assemblée générale donne quitus aux Trésorier et aux membres du comité directeur de leur gestion pour le dit exercice et adopte le budget 2016,

Intervention du Président :

La crainte que l'AR 18 perde ses avoirs financiers dans l'hypothèse d'une fusion avec nos camarades de l'Aquitaine n'est pas fondée dès lors qu'il est acquis que notre association , comme toutes celles dans pareille situation , conservera son autonomie financière.

Jean-Claude DUCHET rappelle que l'association , par son comité directeur , finance, après étude , les projets qui lui sont présentés ; il encourage les auditeurs à présenter des projets structurés.

Sur question d'Henri **SCIARA** , le Trésorier précise que les cotisations encaissées au titre de l'exercice 2016 sont de 75.

Le Président :

Il est impératif de passer le cap des 100 cotisants pour disposer d'un siège de délégué de plus au conseil d'administration de l'UNION-IHEDN.

La classe d'âge des auditeurs se situe entre 55 -75 ans ; les enseignants sont sur représentés , à la différence du secteur privé. Le point va être fait concernant l'AR 18 de manière à repenser le recrutement afin qu'il soit diversifié sachant que le secteur public échappe à la compétence des AR.

Daniel BIRON :

Il est difficile pour une PME de mobiliser un salarié un mois d'affilée.

Qui plus est , recruter est une chose , intéresser les auditeurs en est une autre ; *LES LUNDIS DE L'IHEDN* sont une des réponses possibles , ajoutant que chaque auditeur a l'obligation de mettre régulièrement à jour ses connaissances.

Président :

On déplore l'existence d'une inertie totale des Préfets et des élus qui méconnaissent le plus souvent l'IHEDN qui est pourtant un établissement public administratif à caractère national.

Il faut agir en direction du MEDEF , de la CGPME et des autres syndicats.

IV- Cotisations de l'exercice 2018

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire les cotisations appelées au titre de l'exercice précédant :

- 62 € avec le service de la revue Défense
- 32 € à titre d'adhésion simple.

A noter :

Il existe des abonnements à la revue Défense à des prix préférentiels pour les établissements scolaires.

V - Renouvellement comité directeur :

Membres sortants et rééligibles :

- BEN JAAFAR Aïda (86) - (*achève le mandat de Jacques PASQUIER*)
- Claude CHANCEL (86)
- GRIGNON Bernadette (17)
- SCIARA Henri (86)
- SEGUIN Jacques (79)
- THOMAS Charles (86)
- VANOYE Jean-Pierre (79)

Démissionnaires :

- Patrick ANCEL (17) (pour motif professionnel)
- Régis HARDY (17) (cumul responsabilités associatives)
- Claude CHANCEL (86) (Travaux de recherche en cours)

Candidat autre que sortant :

- HERAULT Catherine (17)

Elus :

- ~ **BEN JAAFAR** Aïda (86)
- ~ **GRIGNON** Bernadette (17)
- ~ **SCIARA** Henri (86)
- ~ **SEGUIN** Jacques (79)
- ~ **THOMAS** Charles (86)
- ~ **VANOYE** Jean-Pierre (79)
- ~ **HERAULT** Catherine (17)

VI- Questions diverses

Paul MORIN (7) :

L'intervenant rappelle qu'il a , avec l'accord du Président , proposé sa candidature à l'UNION IHEDN en qualité de référent IE de l'AR pour animer le projet de concours national initié par l'UNION-IHEDN sur le thème de l'Intelligence économique ; ce projet se traduirait par l'engagement d'un étudiant dans une action concrète auprès d'une entreprise.

Dans cette perspective, Paul MORIN s'est rapproché de Nicolas MOINET qui dirige le Master d'Intelligence économique à Poitiers et a obtenu son accord ainsi que celui de l'UNION-IHEDN (Isabelle (BEAUVAIS , VP UNION IHEDN) sur le principe d'un étudiant en stage dans une entreprise ; il pourrait s'agir de l'entreprise CREOCEAN à la Rochelle,

A suivre.

Après avoir constaté que l'ordre du jour était épuisé , le Président a clos la séance,

Marc FIARD
secrétaire général.